

## Avis de recrutement **Auxiliaire de Puériculture (f/h)**

Dans le cadre d'un remplacement temporaire, la Communauté de Communes Moret Seine et Loing recrute, par voie statutaire (cat. B) ou contractuelle, un.e **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**, à temps complet.

### POSITIONNEMENT DU POSTE

Sous l'autorité du chef du service « Petite Enfance » et de la Directrice du service Petite Enfance  
Au sein d'une équipe de 15 agents.  
Niveau de responsabilité : 4

### MISSIONS

L'Auxiliaire de puériculture est en lien avec le service petite enfance et applique les décisions des supérieurs hiérarchiques. Elle participe à l'élaboration et au suivi du projet de vie de l'établissement, collabore à l'organisation des soins quotidiens.

- Suivre et appliquer le projet pédagogique mis en place dans la structure
- Accueillir l'enfant et sa famille tout en respectant et en valorisant la fonction parentale
- Répondre aux besoins de l'enfant en lui dispensant les soins de bien-être, de confort et de sécurité, tout en veillant à son développement psycho-affectif et moteur
- Suivre en se formant, l'évolution des pratiques professionnelles

### PROFIL RECHERCHE/ COMPETENCES REQUISES

Diplôme D'Etat d'Auxiliaire de Puériculture exigé

- Connaissance du développement physique et psychique de l'enfant
- Connaissance en pédiatrie : maladie infantile, calendrier vaccinal, éviction et organisation des soins
- Savoir adapter son attitude à l'enfant (langage, patience, disponibilité, valorisation de l'enfant...) et à la famille
- Savoir réagir avec pertinence aux situations d'urgence
- Adaptabilité
- Avoir le sens de l'accueil
- Qualité d'écoute et de communication
- Esprit d'équipe

### CONDITIONS DE TRAVAIL

**Lieu de travail** : Crèche Collective « Les Moussaillons » à Saint Mammès (77670)

**Temps de travail** : 37 heures hebdomadaires sur 5 jours (35h + 2h RTT) organisées selon planning.

**Amplitude horaire** : de 7h à 18h30.

Vêtement de travail : Tenue et chaussures appropriées

### REMUNERATION ET AVANTAGES

- Statutaire (cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture) + Régime Indemnitaire (mensuel)
- CNAS / Mutuelle et prévoyance à tarifs préférentiels

**POSTE A POURVOIR** du 19 Août 2024 au 15 Février 2025.

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES AUPRES DE

Madame Carole PINGOT, Directrice du service Petite Enfance - Tél : 01.60.70.77.60

**CANDIDATURE** : lettre de motivation et CV

à adresser à l'attention de Monsieur le Président de Moret Seine et Loing

et à envoyer par mail à la Direction des Ressources Humaines : [ressources.humaines@ccmsl.com](mailto:ressources.humaines@ccmsl.com)